

Actualités

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Curaviva : revue spécialisée**

Band (Jahr): **1 (2009)**

Heft 2: **La protection de l'adulte : impact du nouveau droit sur le quotidien des EMS**

PDF erstellt am: **10.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Actualités

France

Les métiers du grand âge

Pendant que Curaviva Suisse lance une campagne nationale (lire ci-dessous) destinée à valoriser le travail en EMS et à donner une image positive de la branche, les employeurs et recruteurs français mènent eux aussi des actions visant à promouvoir les métiers du grand âge. Il y a une année se tenait la première édition du Salon des métiers du grand âge, présentant des métiers qui ont du sens, proposant des emplois pérennes, non délocalisables et au service des personnes âgées. Tout comme en Suisse, les structures françaises peinent à trouver des candidats pour pourvoir ces postes. D'une part l'image des maisons de retraite est mauvaise au sein de l'opinion publique, d'autre part les salariés qui viennent dans la profession mais n'y restent pas en dressent eux aussi une image négative: travail pénible, qui confronte le salarié à la vieillesse et à la mort, mal rémunéré, avec peu de possibilités d'évolution. L'objectif de ce salon était donc de présenter ces métiers en pleine évolution, les interactions avec les autres acteurs (privés et publics) sur ce terrain, les filières de formation et les opportunités pour les jeunes en contrat d'apprentissage. Une deuxième édition devrait être organisée dans le courant du deuxième semestre 2009. Dans l'intervalle, un site de recrutement pour le secteur des professions du grand âge est lancé ce printemps.

(Source: Géroscopie Magazine)

Suisse

Benchmarking au service des EMS

Pour la première fois depuis cette année, l'association HeBeS (Heim Benchmarking Schweiz), dont Curaviva est un des partenaires, propose à tous les EMS de Suisse de comparer leurs chiffres-clés. Chaque établissement qui participe à la comparaison de HeBeS reçoit un bref profil de son institution, dont les principales données sont comparées à celles d'autres EMS. Une telle comparaison confirme les forces de l'institution et met en évidence les domaines dans lesquels des améliorations sont possibles. Le profil d'un EMS ne peut être consulté que par l'institution concernée. Il n'est donc pas possible de procéder à des extrapolations pour d'autres homes. La comparaison de l'institution avec l'ensemble des participants constitue un véritable instrument d'information et de conduite. Les données Somed 2007 actualisées servent de base de comparaison. Les homes qui s'inscrivent au programme recevront un premier rapport quatre semaines après la remise des données. La participation se monte à 380 francs.

Davantage d'informations (en allemand) sur www.hebes.ch

Fribourg

«Les EMS sont en crise... de personnel diplômé»

Neuf EMS sur dix ont des difficultés à recruter des infirmières. L'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA) tire la sonnette d'alarme. Les institutions ont souvent recours à des agences de travail intérimaire qui vont recruter du personnel diplômé à l'étranger, en France, au Portugal ou dans les pays de l'Est, reconnaît Emmanuel Michielan, secrétaire général de l'association. Certains directeurs exploitent même un filon: une fois qu'ils ont engagé une infirmière étrangère, ils passent par elle pour en recruter d'autres parmi ses relations dans son pays d'origine. Pas sûr qu'on puisse cependant résorber encore longtemps le problème avec de tels bouts de ficelle. Cinquante lits supplémentaires sont reconnus dans les EMS fribourgeois ce mois de mai, ce qui implique l'engagement d'une vingtaine d'infirmières. Et au vu de l'évolution démographique, le phénomène va s'amplifier ces prochaines années. Pour René Thomet, président de l'AFIPA, «il faut valoriser les aspects exigeants des métiers en EMS: plus grandes responsabilités, encadrement des aides et des personnes en formation, polypathologie», plaide-t-il. L'AFIPA revendique une meilleure reconnaissance de la formation continue, du salaire et des conditions de travail. Au niveau national, la question préoccupe Curaviva qui organise cette année une grande campagne médiatique pour promouvoir le travail dans les EMS (lire ci-dessous). En matière de promotion, il y a encore du chemin à faire. Sur les trois dernières volées d'infirmières de la Haute école de santé de Fribourg, une seule sur la septantaine de diplômées s'est dirigée vers un travail en EMS, reconnaît Emmanuel Michielan.

(Source: La Liberté)

Nouveaux logements dans la Broye

Le chantier du futur EMS Clair-Vully touche à sa fin. Situé en plein cœur de Salavaux, cet établissement, qui sera mis en service cet été, ne devrait pas rester longtemps seul sur sa spacieuse parcelle, mise gratuitement à disposition par les dix communes propriétaires. En effet, la coopérative des Savoies va mettre à l'enquête le projet de deux immeubles offrant 16 logements protégés dont la construction pourrait commencer à l'automne. Un troisième immeuble pourrait s'ajouter, pour autant que son financement soit bouclé. Entièrement conçus pour des personnes à mobilité réduite, les logements de 2 et 3 pièces seront mis sur le marché à fin 2010.

(Source: La Broye)

Genève

Voter en EMS

Les EMS peuvent jouer un rôle déterminant dans le maintien d'une citoyenneté active de leurs résidents en leur offrant un cadre et des ressources spécifiques. Le projet «Voter en EMS. Réseau de politologues pour l'animation politique auprès des personnes âgées» participe de cette volonté de reconquête de la citoyenneté civique des vieillards dépendants. Issu de la collaboration entre une animatrice de la résidence Le Mandement, à Satigny, et une politologue de l'Université de Genève, l'expérience a d'abord été menée informellement dans une institution, avant d'être étendue à d'autres établissements et intégrée au Département de science politique de l'Université. Le principe est simple: à l'occasion des votations fédérales et cantonales, une équipe de politologues se rend dans les EMS pour animer des tables rondes autour des principaux objets politiques en question. Au-delà de l'enjeu que peut représenter la faible participation politique des femmes âgées en Suisse, le projet «Voter en EMS» illustre le fait que la reconnaissance des droits civiques des vieillards peut certainement contribuer à une progressive réappropriation de leur capacité à s'affirmer dans leur institution et dans la société. Dans cet exercice, les EMS jouent un rôle décisif. En effet, la citoyenneté des personnes âgées dépendantes ne peut pas être envisagée indépendamment de ses droits personnels et sociaux.

(Source: «La vieille dame et le politique», Barbara Lucas et Anouk Lloren in *Ethique Publique*, mars 2009)

Jardins ouverts pour la bonne cause

Pour assurer son existence, le Centre social protestant (CSP) est constamment à l'affût de modes de recherche de fonds originaux. Ces ressources sont indispensables à l'accomplissement de ses activités sociales. En ce printemps 2009, le CSP inaugure une nouvelle formule de financement: l'organisation de visites payantes de jardins privés, qui sont le fruit d'un travail de longue haleine, générant plaisirs, production et expression personnelle. Les visites des jardins reposent sur la disponibilité de propriétaires à ouvrir leur espace privé au public. Ces jardins sont de taille variable, de styles différents, d'âges divers, mais tous sont investis de façon singulière. De plus, des événements variés, choisis par les hôtes, se dérouleront durant la visite. Ainsi, deux jours durant, les samedis 6 et 13 juin 2009, plusieurs propriétaires accueilleront le public dans leur jardin privé. En fonction de la taille des jardins, le nombre de visiteurs peut être limité. Il est donc vivement recommandé de réserver. Cette première édition sera reconduite les années à venir afin d'enraciner à Genève un nouvel événement printanier.

(Source: CSP) Pour en savoir plus : www.jardinsouverts.ch

Jura

Projet de loi sur l'organisation gérontologique cantonale

A fin janvier, reconnaissant l'importance d'une prise en charge globale et de qualité de la personne âgée, le gouvernement jurassien a mis en consultation son projet de loi sur l'organisation gérontologique cantonale, qui doit définir l'organisation des services de maintien à domicile ainsi que l'ensemble des structures de vie pour les personnes âgées du canton. Les principaux objectifs du projet de loi sont de promouvoir la santé et l'autonomie de la

personne âgée, de préserver ses liens avec son environnement, de n'envisager son placement en institution qu'en dernier recours, d'encourager la complémentarité des prestations, d'utiliser rationnellement les structures existantes, de chercher le meilleur rapport entre prestations et coûts, et finalement de garantir l'égalité de traitement et d'accès à une prise en charge adéquate. Le texte servira également de point d'ancrage à une planification médico-sociale moderne et adaptée aux besoins. Il prévoit encore l'harmonisation des procédures et des critères pour les autorisations d'exploiter et les reconnaissances d'utilité publique, et confie la surveillance des services liés au maintien à domicile au Service de l'action sociale, et celle des établissements médico-sociaux (regroupant les actuels foyers non médicalisés et homes médicalisés) au Service de la santé publique. L'objectif des autorisations est une mise en application au 1^{er} janvier 2010.

(Source: communiqué du Gouvernement jurassien)

L'AJIPA renforce sa position dans le paysage médico-social jurassien

Dans le cadre de la réorganisation des services et structures pour la prise en charge des personnes âgées (lire ci-dessus), le Gouvernement jurassien sollicite la collaboration étroite des différents acteurs cantonaux, dont l'AJIPA (Association jurassienne des institutions pour personnes âgées). L'association cantonale a en effet reçu le mandat de piloter un groupe de travail chargé d'élaborer une stratégie d'implémentation de la planification médico-sociale et de proposer un plan d'adaptation des structures actuelles, en tenant compte des projets de chacun des établissements membres de l'AJIPA. Dans ce contexte d'adaptation des besoins en soins et en accompagnement de la personne âgée, l'AJIPA a constitué un autre groupe de travail qui a pour mission de redéfinir le rôle, la stratégie et la politique de l'association. Il soumettra prochainement à ses membres un projet de révision des statuts, donnant ainsi un nouvel élan à l'association et à ses organes.

(Source: AJIPA)

Valais

Nouveau gouvernement

Le 27 mars dernier, les membres du nouveau Conseil d'Etat valaisan ont réparti les départements du gouvernement, dans une volonté commune de renforcer la cohérence, l'équilibre et l'efficacité de l'administration cantonale. La responsabilité du Département des finances, des institutions et de la santé a été confiée à Maurice Tornay. L'un de ses premiers grands dossiers sera de proposer une nouvelle loi sur les soins de longue durée avec la planification et le subventionnement des structures médico-sociales pour personnes âgées (EMS, CMS et autres structures). Il aura également, tout comme ses collègues des autres cantons d'ailleurs, la délicate tâche d'entamer l'adaptation de la législation et des règlements cantonaux aux nouvelles modalités prévues par le nouveau régime de financement des soins (lire en page 16).

Un paradis pour seniors

On vit de plus en plus longtemps en bonne santé et les retraites servies en Suisse permettent d'envisager des années sereines

après la vie professionnelle. Seniors Village l'a compris, offrant 54 appartements en propriété par étage pour retraités actifs mais qui souhaitent se débarrasser de certains soucis quotidiens et bénéficier d'un environnement privilégié. Albano Roux, promoteur-constructeur du projet: «Nous cherchions un terrain de grande taille et offrant une densité de construction intéressante dans le Valais central. Finalement, nous avons choisi ces 8000 mètres carrés à Vétroz pour leur situation idéale tant du point de vue ensoleillement que de leur proximité avec la vie sociale du village et les transports en commun. (...) Nous visons avant tout une clientèle romande pour une meilleure cohésion de la population du village grâce à une culture commune.» Les promoteurs n'hésitent pas à mettre en avant les avantages du Valais – climat exceptionnel et fiscalité correcte – et ceux du lotissement: logements ergonomiques et faciles d'accès à un prix raisonnable, salle de cinéma, bibliothèque, espace pour spectacles, piscine et spa. Chaque appartement possède son alarme et son visiophone. Une haie-clôture sécurisée entoure le lotissement. Plus encore, pour ceux qui aiment la compagnie, le projet a prévu un club-house, une place centrale à la disposition de tous et un mini-bus pour les sorties en groupes. Un jardinier à plein temps se chargera de l'entretien de la propriété et répondra aux demandes des habitants. (Source: *Le Nouvelliste*)

Vaud

La fin des «tuteurs malgré eux»?

Supprimer l'obligation pour un citoyen d'accepter la charge d'une tutelle ou d'une curatelle, l'idée à déjà fait son chemin. Mais jusqu'ici, motions, postulats et autres pétitions ne sont pas parvenus à ébranler la position du Conseil d'Etat vaudois. Dans un récent rapport, celui-ci réaffirme son attachement au statu quo dans la prise en charge des pupilles. Le Groupe action tutelles, qui réunit plusieurs tuteurs «désignés malgré eux», a décidé de lancer une initiative constitutionnelle. Le texte vise à faire inscrire dans la loi fondamentale que «l'Etat ne peut déléguer la charge de curateur ou de tuteur qu'à des citoyens ayant donné explicitement leur accord.» Pour ces tuteurs en colère, il y a urgence à changer les choses. Sans vouloir se soustraire à leurs obligations, ils décrivent simplement une tâche lourde et incompatible avec leurs obligations professionnelles et familiales, découlant d'une loi vieille d'un siècle. Dans le canton de Vaud, 28% des mesures tutélaires sont gérées par l'Etat, le reste étant assumé par des privés qui peuvent y être contraints. La suppression de cette obligation, véritable exception vaudoise, devrait susciter l'adhésion au-delà des clivages politiques habituels, estiment les initiants. (Source: *Le Courrier*)

Des appartements protégés pour personnes âgées à Bex

La Fondation la Passerelle va créer des appartements protégés pour personnes âgées ainsi qu'une structure d'accueil pour la petite enfance sur la commune de Bex. Les premiers coups de pioche ont été donnés, fin février, pour la construction de deux bâtiments. Le premier accueillera une garderie pouvant recevoir 22 enfants au rez-de-chaussée et 8 appartements protégés répondant aux normes édictées par l'Etat de Vaud. Le second bâtiment comptera 11 appartements du même type. De nombreuses demandes de

personnes intéressées ont déjà été enregistrées, preuve que la demande est bien réelle. Si la Fondation réussit à réunir les fonds nécessaires, un troisième immeuble pourrait voir le jour prochainement. La Fondation la Passerelle, pilotée par des bénévoles et reconnue d'utilité publique, n'a aucun but lucratif. Les loyers encaissés ne serviront qu'à couvrir les charges d'exploitation.

(Source: *Le Nouvelliste*)

Curaviva Suisse

Concours sur les métiers en EMS

«Travailler avec des personnes âgées ou nécessitant des soins est une activité très variée et exigeante. Pour œuvrer dans des institutions sociales et donner du sens à la vie des autres au quotidien, il faut bien sûr faire preuve d'engagement, de compassion et de professionnalisme, mais aussi, et de plus en plus, posséder des compétences de gestion. Les prestations fournies dans le domaine des soins méritent donc une plus grande reconnaissance. Les professions soignantes ont de l'avenir dans notre société où l'on vit de plus en plus vieux. Nous devons nous préparer et prévenir tout risque de pénurie de main-d'œuvre.» C'est en substance le message de la Conseillère fédérale Doris Leuthard qui accompagne le lancement de la campagne de Curaviva sous la devise «Travailler en EMS, des métiers à découvrir, des horizons à explorer». Dans ce cadre, diverses actions sont menées, à l'interne comme à l'externe, pour informer, sensibiliser, valoriser et présenter l'EMS comme un lieu de travail exigeant. La première s'est déroulée à fin janvier de cette année avec le Congrès de Bâle qui a réuni quelque 800 représentants de tous les EMS de Suisse autour des questions liées au personnel. La deuxième action d'envergure est en cours: il s'agit d'un concours de photographie qui s'adresse à toutes les personnes en formation et les stagiaires en EMS, tous secteurs confondus. Sous le titre «Mon travail: coup d'œil dans les coulisses», ce concours les invite à présenter leur activité professionnelle en images. Un jury désignera trois gagnants dans chacune des quatre régions du pays. D'autres actions – manifestations, conférences, publications... – seront encore organisées au cours de l'année et se poursuivront en 2010.

Pour en savoir plus sur la campagne d'information et sur le concours: www.travail-en-ems.curaviva.ch

Coopération renforcée avec Pro Senectute

Curaviva Suisse, l'association faîtière des homes et institutions sociales suisses, principalement des EMS, et Pro Senectute, la plus grande organisation professionnelle au service des personnes âgées en Suisse, ont opéré ce printemps un rapprochement afin de mettre leurs forces en commun pour défendre les intérêts des aînés sur la scène politique. Le «Point de vue», la lettre d'information de Curaviva à l'intention des parlementaires fédéraux sur des projets de politique sociale et de la santé, sera ainsi désormais publié en collaboration avec Pro Senectute. Et Curaviva sera, à l'avenir, partie prenante des rencontres parlementaires thématiques organisées jusque-là sous l'égide de Pro Senectute.